



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



INTITULÉ DU POSTE :

CADRE SPECIALISE – REFERENT INTENDANT

DIRECTION OU SERVICE : DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE (DSDEN)

SERVICE DE LA JEUNESSE, DE L'ENGAGEMENT ET DU SPORT

LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : **MAYOTTE**

CONTEXTE DU RECRUTEMENT : Recrutement de l'encadrement des séjours de cohésion 2023

L'édition 2023 du SNU offre l'opportunité à de jeunes volontaires de 15 à 17 ans de participer à un séjour de cohésion de 13 jours.

Le personnel encadrant sera recruté pour chaque session sur 15 jours consécutifs sur les missions suivantes :

- Préparation du centre/convoyage : 1 jour
- Durée du séjour : 13 jours
- Rangement du centre/convoyage : 1 jour

En 2023, trois séjours de cohésion seront proposés :

Sessions 2023		
	1er séjour	2ème séjour
☐	• du 11 au 23 juin	• du 4 au 16 juillet

Des jours de formation/préparation/retour d'expérience sont également à prévoir (à définir avec le chef de projet). Les jours de repos compensateur, calculés en fonction du nombre de jours d'encadrement effectivement réalisés – jusqu'à 4 jours, sont rémunérés et pris à la fin de chaque séjour.

Possibilité de candidater à plusieurs sessions.

DESCRIPTION DU DISPOSITIF :

Le SNU est un dispositif ambitieux d'émancipation et de responsabilisation des jeunes, appelé à impliquer à terme toute une classe d'âge.

Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs :

- Le renforcement de la cohésion nationale, qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale,
- Le développement d'une culture de l'engagement,
- L'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Le SNU s'adresse aux jeunes entre 15 à 17 ans sur la base du volontariat.

Le parcours SNU s'articule en 3 étapes successives, dont 2 obligatoires (le séjour de cohésion et la mission d'intérêt général) :

- Un séjour de cohésion de deux semaines, destiné au développement d'une culture SNU et mêlant engagement individuel et collectif, appropriation d'un socle républicain et démocratique, esprit de défense et de résilience ainsi que des bilans individuels (illettrisme, compétences) ;
- Une mission d'intérêt général, visant à développer une culture de l'engagement et à favoriser l'insertion des jeunes dans la société. Fondées sur des modalités de réalisation variées, 84 heures effectuées sur une période courte ou répartie tout au long de l'année, ces missions placent les jeunes en situation de rendre un service à la Nation. Les missions proposées permettront d'accompagner les jeunes dans la construction de leur projet personnel et professionnel,
- Une phase d'engagement volontaire d'au moins 3 mois, permettant à ceux qui le souhaitent de s'engager de façon plus pérenne et personnelle pour le bien commun. Cet engagement s'articule principalement autour des formes de volontariat existantes : service civique, réserves opérationnelles des Armées et de la gendarmerie nationale, sapeurs-pompiers volontaires, service volontaire européen, etc.

Les séjours de cohésion ont lieu dans des centres SNU, répartis sur l'ensemble du territoire, dont les territoires ultra-marins.

LE POSTE ET SON ENVIRONNEMENT

FONCTION : CADRE SPECIALISE – INTENDANT DU CENTRE

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE :

Astreinte de nuit et logement sur site (hébergement et pension complète compris)
Tenue fournie et obligatoire pour l'encadrement du séjour

DESRIPTIF DE LA STRUCTURE :

EFFECTIFS DE LA STRUCTURE : Les effectifs varient en fonction de la capacité d'accueil des centres pouvant aller de 112 à 250 volontaires. Chaque centre est composé de plusieurs compagnies. Chaque compagnie contient 3 à 5 maisonnées accueillant 14 volontaires dans chaque maisonnée.

L'ENCADREMENT DES SEJOURS DE COHESION SE COMPOSE DE :

- une équipe de direction : **un chef de centre**, un ou deux adjoints au chef de centre (en fonction de la taille du centre) ;
- **des cadres spécialisés** en charge de la coordination globale sur les aspects logistiques, activités sportives ; approche pédagogique, volet sanitaires.. (2 ou 3 en fonction de la taille des centres) ;
- des cadres de compagnie (1 pour 40 à 50 volontaires) ;
- des tuteurs de maisonnée (1 pour 14 volontaires).

DESCRIPTION DU POSTE (RESPONSABILITES, MISSIONS, ATTRIBUTIONS ET ACTIVITES) :

Sous l'autorité du chef de centre et de son adjoint, et en lien avec les cadres de compagnie et les tuteurs, le cadre spécialisé assure l'intendance du centre en amont et pendant le séjour en matière de :

- Gestion du budget et de la comptabilité
- Gestion de la carte achat (en fonction de l'organisation au niveau local)
- Gestion des stocks et des approvisionnements, notamment des tenues des volontaires et encadrants
- Organisation des moyens logistiques nécessaires aux activités, dont véhicules de location et transport pendant les séjours,
- Conservation des pièces administratives nécessaires à la justification des frais engagés,
- Mise en œuvre des règles de santé et sécurité dans un environnement d'accueil collectif de mineurs.

Le titulaire du poste est amené à intervenir, notamment dans les domaines de la restauration, de l'entretien, du transport des volontaires pendant le séjour de cohésion, du financement des activités, de la maintenance du centre ainsi que de la blanchisserie des effets des volontaires.

Il travaille en relation avec les prestataires et les services déconcentrés de l'Etat qui l'appuient dans son action quotidienne.

Polyvalent et réactif, le titulaire du poste est un facilitateur qui trouve, conformément à la réglementation, la solution adaptée.

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :

- ☐ Ce poste est ouvert aux agents sans expérience professionnelle
- ☒ Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle initiale
- ☒ Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle confirmée

LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES MISES EN ŒUVRE

CONNAISSANCES :

- Gestion de crise
- Règles publiques en matière financière et comptable
- Marchés publics
- Principes généraux du droit de la fonction publique
- Règles pour assurer la sécurité physique et morale des mineurs
- Gestion d'événements graves

COMPETENCES :

- Sens des relations humaines
- Sens de l'organisation
- Capacité à travailler en équipe
- Disponibilité
- Sens de l'initiative

REMUNERATION ET CADRE D'EMPLOI : en fonction de la situation statutaire, poste ouvert aux fonctionnaires en activité, statut privé, réservistes, retraités.

Contrat d'engagement éducatif sur la base de 91,90 € brut par jour (hors indemnité congé payé).

Personnels relevant du MENJS ainsi que les agents publics relevant de toute administration de l'Etat : - Indemnité par décret n° 2022-343 du 10 mars 2022 instituant une indemnité d'encadrement du service national universel

VOS CONTACTS (NOM, PRENOM, FONCTION, TELEPHONE, ADRESSE ELECTRONIQUE)

Mme Delaperrière, directrice DRAJES,

0639295105,

0269633375 (accueil)

Madeleine.delaperriere@ac-mayotte.fr

M Boinahery Nourdine, chef de projet SNU

0639953444

nourdine.boinahery@ac-mayotte.fr

Thierry de PERCIN

Assistant Service Civique

THIERRY.DE-PERCIN@AC-MAYOTTE.FR

